

REPUBLIQUE FRANCAISE

(1)
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION
BUDGET ANNEXE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS

Numéro SIRET :

POSTE COMPTABLE : SAINT-BRIEUC MUNICIPALE

M14

Compte Administratif (2)
voté par nature

BUDGET COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I Informations générales (5) A - Informations statistiques, fiscales et financières B - Modalités de vote du budget II Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes III Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (6)		
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1) A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N A2.8 - Etat de la dette - Dettes pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes A3 - Méthode utilisée pour les amortissements A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2) A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2) A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (4) A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (4) A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation des patrimoines (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées A10.2 - Variation des patrimoines (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel		
C1.2 - Actions de formation des élus		
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement		
C3.2 - Liste des établissements publics créés		
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		
C3.6 - Identification des flux croisés		
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et

Code INSEE	CA
Commune _____ SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	2018
COLLECTE VALORISATION DECHETS MENAGERS	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
.....	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitant de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs communales	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, L2313-2, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE (1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (2),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (2).
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (3),
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (4).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (5)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°du).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget

(2) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(3) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

- budgétaires (délibération n°du).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

II
A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	19 098 741,03	G	18 834 342,54
	Section d'investissement	B	1 617 795,98	H	1 449 470,87
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N- 1	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	110 000,00
	Reports en section d'investissement (001)	D		J	643 041,95
		(si déficit)		(si excédent)	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	20 716 537,01	=G+H+I + J	21 036 855,36
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1(1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	556 282,00	L	10 583,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	556 282,00	=K+L	10 583,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	19 098 741,03	=G+I+K	18 944 342,54
	Section d'investissement	=B+D+F	2 174 077,98	=H+J+L	2 103 095,82
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	21 272 819,01	=G+H+I +J+K+L	21 047 438,36

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	10 583,00
13	Subventions d'investissement		10 583,00
204	Subventions d'équipement versées	85 820,00	
21	Immobilisations corporelles	338 894,00	
23	Immobilisations en cours	131 568,00	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

DEPENSES											RAR										
EXE	MVT	LI	SNS	TIE	HT	TTC	AV	MDT	CHA	CPT	FON	OPE	Nom	Libellé	Dest	Gest	Imputation				
2018	D18CSI0122	1	D	27600	5 928,10	7 113,72	03	-	21	2128	81211		AF MAINTENANCE	COLLECTE V JOUHA : FOURN POSE BARRIERE	231	221	1D00665				
2018	D18CSI0145	1	D	00523	187,00	224,40	03	-	21	2128	81211		LE DU INDUSTRIE	COLLECTE V JOUHA : RACCORDEMENT BARRIERE	231	221	1D00665				
2018	D18CSI0161	1	D	08546	315,85	379,02	03	-	21	2128	81211		AFI ARMOR FERMETURES INDUSTRIEL	COLLECTE VILLE JOUHA : FOURN POSE DISJON	231	221	1D00665				
2018	D18IME0609	1	D	00567	14 609,58	17 531,50	03	-	21	2128	81212		SAS LEFEUVRE LE CAIGNARD	DECH STB - PROBLEMATIQ POUSSIERES GRAVAT	231	231	1D00904				
					21 040,53	25 248,64				Total 2128	arrondi à 25 249										
2018	D18CSI0128	1	D	02409	680,00	816,00	03	-	21	2138	81211		SOCIETE BRETONNE DE COORDINATION	CTLD : TRVX BARDAGE STOCKAGE CSPS	231	221	1D00026				
2018	D18CSI0132	1	D	13923	1 435,00	1 722,00	03	-	21	2138	81212		LE BOLLOC H SARL	DECHET PLERIN : ETUDE BETON ARME	231	221	1D00819				
2018	D18CSI0138	1	D	03359	390,00	468,00	03	-	21	2138	81212		RONDEL SARL	DECHET CHAPTAL : RAVALEMENT TOTEMS	231	221	1D00819				
					2 505,00	3 006,00				Total 2138	arrondi à 3 006										
2018	D18CBE0067	1	D	22888	1 650,40	1 980,48	03	-	21	2158	81211		ASTECH	bornes pour écos enterrés	231	231	1D00029				
2018	D18CBE0079	1	D	00913	20 600,00	24 720,00	03	-	21	2158	81211		SCHAEFER ENVIRONNEMENT	BDC 4_achats conteneurs déchets	231	231	1D00029				
2018	D18CBE0080	1	D	09597	10 900,00	13 080,00	03	-	21	2158	81211		OUEST NEGOCE	achat cache bacs d'occasion	231	231	1D00029				
					33 150,40	39 780,48				Total 2158	arrondi à 39 781										
2018	D18CBE0087	1	D	28885	86 500,00	103 800,00	03	-	21	2182	81211		MAN TRUCK AND BUS FRANCE	achat camion BOM 26t Lot 1	231	231	1D00031				
2018	D18CBE0088	1	D	00277	75 800,00	90 960,00	03	-	21	2182	81211		EUROVOIRIE	Achat camion BOM 26 L Lot 2	231	231	1D00031				
2018	D18FVA0022	1	D	01247	21 612,78	25 935,34	03	-	21	2182	81212		UGAP	Acq° Veh BOXER 7CV CTLD	231	113	1D00674				
2018	D18FVA0022	2	D	01247	397,76	397,76	03	-	21	2182	81212		UGAP	Acq° Veh BOXER 7CV CTLD	231	113	1D00674				
2018	D18IME0604	1	D	05767	40 000,00	48 000,00	03	-	21	2182	81212		ARZEL SAS	DECH - ACHAT MANITOU OCCAS°	231	231	1D00341				
					224 310,54	269 093,10				Total 2182	arrondi à 269 094										
2018	D18KGO0395	2	D	27148	1 470,00	1 764,00	03	-	21	2183	81211		MOBIL INN	EZ861NA - INSTALLATION GPS	231	231	1D00648				
					1 470,00	1 764,00				Total 2183	arrondi à 1 764										
	sous-total 21				282 476,47	338 892,22				Total arrondi à 338 894											
2018	D18CSI0153	1	D	00567	10 005,02	12 006,02	03	-	23	2315	81211		SAS LEFEUVRE LE CAIGNARD	CTLD : CREATION PISTES LAVAGE	231	221	1D00037				
2018	D18CSI0154	1	D	14841	89 016,98	106 820,38	03	-	23	2315	81211		LE GUERN SARL	CTLD : CREATION PISTES LAVAGE	231	221	1D00037				
2018	D17CSI0020	1	D	07879	3 750,00	4 500,00	03	-	23	2315	81212		INDIGO	16 DECHETTERIES : MISSION MISE A(REPORT)	231	221	1D00361				
2018	D17CSI0147	1	D	01177	480,00	576,00	03	-	23	2315	81212		SCOPI	DECHETTERIES : CSPS MISES AUX N(REPORT)	231	221	1D00361				
2018	D18CSI0144	1	D	14783	450,00	540,00	03	-	23	2315	81212		TRC TARDIVEL RESEAUX COORDINATIO	DECHET PLERIN : DETECTION RESEAUX	231	221	1D00361				
2018	D18CSI0146	1	D	00830	1 088,50	1 306,20	03	-	23	2315	81212		PAILLARDON TP	DECHET CHAPTAL : MISE AUX NORMES AVENANT	231	221	1D00361				
2018	D18CSI0150	1	D	01199	3 095,73	3 714,88	03	-	23	2315	81212		SERVICE DES EAUX	DECHET PLERIN : MISE AUX NORMES BRCHT	231	221	1D00361				
2018	D18CSI0151	1	D	01199	1 753,55	2 104,26	03	-	23	2315	81212		SERVICE DES EAUX	DECHET PLERIN : MISE AUX NORMES INCENDIE	231	221	1D00361				
					109 639,78	131 567,74				Total 2315	arrondi à 131 568										
	sous-total 23				109 639,78	131 567,74				Total arrondi à 131 568											
2018	D18CBE0060	1	D	00579	26 640,00	26 640,00	03	-	204	2041412	81211		MAIRIE DE SAINT BRIEUC	Soutien aménag sécur aire collecte	231	231	1D00024				
2018	D18CBE0063	2	D	00579	5 900,00	5 900,00	03	-	204	2041412	81211		MAIRIE DE SAINT BRIEUC	Soutien aménag sécur aire collecte	231	231	1D00024				
2018	D18CBE0061	1	D	00695	26 640,00	26 640,00	03	-	204	2041412	81211		MAIRIE D YFFINIAC	Soutien aménag sécur aire collecte	231	231	1D00024				
2018	D18CBE0083	1	D	04325	17 760,00	17 760,00	03	-	204	2041412	81211		SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	soutien écos enterrés TEO rue de la gare	231	231	1D00024				
2018	D18CBE0084	1	D	00809	8 880,00	8 880,00	03	-	204	2041412	81211		MAIRIE DE PORDIC	soutien écos enterrés rue d'Armor	231	231	1D00024				
	sous-total 204				85 820,00	85 820,00				Total 2041412	arrondi à 85 820										
					477 936,25	556 279,96				Total arrondi à 556 282											

RECETTES																		
EXE	MVT	LI	SNS	TIE	HT	TTC	AV	MDT	CHA	CPT	FON	OPE	Nom	Libellé	Dest	Gest	Imputation	
2018	D17CSI0028	1	R	01392	10 583,33	10 583,33			13	1328	81211		ADEME	16 PARTICIPATION SOLAIRE THERMIQ(REPORT)	231	221	1R00742	
					10 583,33	10 583,33				Total arrondi à 10 583								

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

II
A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 571 700,00	1 401 081,23			170 618,77
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 770 400,00	6 715 579,69			54 820,31
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	9 732 800,00	8 329 879,21	1 389 259,93		13 660,86
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		18 074 900,00	16 446 540,13	1 389 259,93		239 099,94
66	Charges financières	62 000,00	49 919,20	11 577,30		503,50
67	Charges exceptionnelles	102 000,00	98 709,74			3 290,26
68	Dotations aux provisions (1)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		18 238 900,00	16 595 169,07	1 400 837,23		242 893,70
023	Virement à la section d'investissement (2)	39 385,00				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	1 103 000,00	1 102 734,73			265,27
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 142 385,00	1 102 734,73			265,27
TOTAL		19 381 285,00	17 697 903,80	1 400 837,23		243 158,97

Pour information (3)						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges	200 000,00	82 497,64			117 502,36
70	Produits des services, du domaine et ventes.	2 747 000,00	2 561 846,70	206 858,26		-21 704,96
73	Impôts et taxes	12 175 000,00	12 162 591,00			12 409,00
74	Dotations et participations	2 874 000,00	1 151 179,01	1 444 360,74		278 460,25
75	Autres produits de gestion courante	1 200 000,00	1 200 000,00			
Total des recettes de gestion courante		19 196 000,00	17 158 114,35	1 651 219,00		386 666,65
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	74 900,00	24 639,89			50 260,11
78	Reprises sur provisions (1)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		19 270 900,00	17 182 754,24	1 651 219,00		436 926,76
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	385,00	369,30			15,70
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		385,00	369,30			15,70
TOTAL		19 271 285,00	17 183 123,54	1 651 219,00		436 942,46

Pour information (3)						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		110 000,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 000,00	13 416,00		2 584,00
204	Subventions d'équipement versées	156 800,00	29 219,88	85 820,00	41 760,12
21	Immobilisations corporelles	1 951 409,00	882 934,55	338 894,00	729 580,45
22	Immobilisations reçues en affectation (4)				
23	Immobilisations en cours	1 357 134,00	274 330,27	131 568,00	951 235,73
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	3 481 343,00	1 199 900,70	556 282,00	1 725 160,30
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	418 000,00	417 525,98		474,02
18	Compte de liaison : affectation ... (5)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	418 000,00	417 525,98		474,02
45.1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 899 343,00	1 617 426,68	556 282,00	1 725 634,32
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)	385,00	369,30		15,70
041	Opérations patrimoniales (1)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	385,00	369,30		15,70
	TOTAL	3 899 728,00	1 617 795,98	556 282,00	1 725 650,02

Pour information (2)					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)				
13	Subventions d'investissement	47 584,00		10 583,00	37 001,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 461 367,94			1 461 367,94
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (4)				
23	Immobilisations en cours	600,00			600,00
	Total des recettes d'équipement	1 509 551,94		10 583,00	1 498 968,94
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	353 000,00	109 987,03		243 012,97
1068	Excédents de fonct. capitalisés (7)	236 749,11	236 749,11		
138	Autres sub. d' invest. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à ...				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions	15 000,00			
	Total des recettes financières	604 749,11	346 736,14		243 012,97
45.2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)				
	Total des recettes réelles d'investissement	2 114 301,05	346 736,14	10 583,00	1 741 981,91
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	39 385,00			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)	1 103 000,00	1 102 734,73		265,27
041	Opérations patrimoniales (2)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 142 385,00	1 102 734,73		265,27
	TOTAL	3 256 686,05	1 449 470,87	10 583,00	1 742 247,18

Pour information (2)					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		643 041,95			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- 5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 401 081,23		1 401 081,23
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 715 579,69		6 715 579,69
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	9 719 139,14		9 719 139,14
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	61 496,50		61 496,50
67	Charges exceptionnelles	98 709,74		98 709,74
68	Dotations aux amortissements et provisions		1 102 734,73	1 102 734,73
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
	Dépenses de fonctionnement - Total	17 996 006,30	1 102 734,73	19 098 741,03

Pour information

D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		84,31	84,31
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	417 525,98		417 525,98
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	13 416,00		13 416,00
204	Subventions d'équipements versés	29 219,88		29 219,88
21	Immobilisations corporelles (6)	882 934,55		882 934,55
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	274 330,27		274 330,27
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>		284,99	284,99
29	<i>Provisions pour dépréciations des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciations des stocks et en-cours (5)</i>			
45..1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciations des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciations des comptes financiers (5)</i>			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	1 617 426,68	369,30	1 617 795,98

Pour information

D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations par compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	82 497,64		82 497,64
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 768 704,96		2 768 704,96
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	12 162 591,00		12 162 591,00
74	Dotations et participations	2 595 539,75		2 595 539,75
75	Autres produits de gestion courante	1 200 000,00		1 200 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	24 639,89	84,31	24 724,20
78	Reprises sur amortissements et provisions		284,99	284,99
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	18 833 973,24	369,30	18 834 342,54

Pour information			
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		110 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	109 987,03		109 987,03
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	236 749,11		236 749,11
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
19	Différences sur réalisations d'immobilisation			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours (5)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		1 102 734,73	1 102 734,73
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45..2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total	346 736,14	1 102 734,73	1 449 470,87

Pour information			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		643 041,95

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations par compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 571 700,00	1 401 081,23			170 618,77
60611	Eau et assainissement	13 800,00	10 530,05			3 269,95
60612	Energie - électricité	14 250,00	14 148,52			101,48
60621	Combustibles	12 900,00	11 303,50			1 596,50
60622	Carburants	536 270,00	534 429,71			1 840,29
60623	Alimentation	240,00	167,72			72,28
60624	Produits de traitement	8 216,00	8 085,29			130,71
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	74,40			125,60
60631	Fournitures d'entretien	8 500,00	8 525,48			-25,48
60632	Fournitures de petit équipement	10 300,00	8 386,61			1 913,39
60633	Fournitures de voirie	2 050,00	2 014,32			35,68
60636	Vêtements de travail	45 426,00	37 417,25			8 008,75
6064	Fournitures administratives	960,00	871,78			88,22
6068	Autres matières et fournitures	189 103,00	176 915,40			12 187,60
6078	Autres marchandises	26 100,00	20 758,46			5 341,54
611	Contrats de prestations de services	130 230,00	110 833,51			19 396,49
6132	Locations immobilières	350,00	1 221,04			-871,04
6135	Locations mobilières	4 496,00	3 760,69			735,31
61521	Entretien terrains	35 930,00	32 342,26			3 587,74
615221	Entretien et réparations bâtiments	9 400,00	8 423,19			976,81
615232	Réseaux	8 800,00	5 448,71			3 351,29
61551	Entretien matériel roulant	188 504,00	166 198,82			22 305,18
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 400,00	6 360,98			6 039,02
6156	Maintenance	47 110,00	36 359,14			10 750,86
6168	Assurances autres	29 550,00	27 741,53			1 808,47
617	Etudes et recherches	4 639,00	639,00			4 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00				1 000,00
6184	Versements à des organ. de formation	8 900,00	7 383,00			1 517,00
6188	Autres frais divers	3 270,00	2 772,00			498,00
6226	Honoraires	5 850,00	3 482,48			2 367,52
6228	Divers	600,00				600,00
6231	Annonces et insertions	7 100,00	5 107,75			1 992,25
6232	Fêtes et cérémonies	2 100,00	119,80			1 980,20
6233	Foires et expositions	3 000,00				3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	34 522,00	17 929,31			16 592,69
6237	Publications	2 000,00				2 000,00
6251	Voyages et déplacements	6 650,00	4 106,37			2 543,63
6256	Missions	2 000,00	1 799,24			200,76
6257	Réceptions	850,00	775,98			74,02
6262	Frais de télécommunication	26 374,00	18 809,12			7 564,88
627	Services bancaires et assimilés	250,00	337,80			-87,80
6281	Concours divers (cotisations...)	36 600,00	35 858,42			741,58
6282	Frais de gardiennage	30 200,00	23 799,08			6 400,92
62878	Remboursem. frais à d'autres organismes		1 594,00			-1 594,00
6288	Autres services extérieurs	57 440,00	41 366,52			16 073,48
63512	Taxes foncières	120,00	49,00			71,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 150,00	2 834,00			316,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 770 400,00	6 715 579,69			54 820,31
6215	Personnel affecté par la coll. de ratt.	320 400,00	320 400,00			

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6218	Autre personnel extérieur	392 000,00	346 919,82			45 080,18
6331	Versements de transport	55 000,00	53 881,00			1 119,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	18 000,00	16 852,00			1 148,00
6336	Cotis. au centre nat. de gest. fonc. pub	47 000,00	46 855,52			144,48
6338	Autres impôts, taxes & vers. ass./ rému.	2 050,00	1 266,21			783,79
64111	Rémunération principale	2 872 100,00	2 761 019,91			111 080,09
64112	Nbi, supp fam. et indemnité de résidence	70 000,00	70 899,61			-899,61
64118	Autres indemnités	743 000,00	716 445,67			26 554,33
64131	Rémunération	466 000,00	668 612,31			-202 612,31
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	660 000,00	617 664,00			42 336,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	920 000,00	901 725,75			18 274,25
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c.	36 000,00	31 558,00			4 442,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	119 500,00	113 835,53			5 664,47
6458	Cotisations aux autres organis. sociaux	23 700,00	23 971,28			-271,28
6472	Prestations familiales directes	2 500,00	1 017,29			1 482,71
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 750,00	1 287,63			462,37
6488	Autres charges	21 400,00	21 368,16			31,84
014	Atténuation de produits					
65	Autres charges de gestion courante	9 732 800,00	8 329 879,21	1 389 259,93		13 660,86
6541	Créances admises en non valeur	10 700,00	10 282,18			417,82
6542	Créances éteintes	3 100,00	2 859,00			241,00
65548	Autres contributions	9 719 000,00	8 316 738,03	1 389 259,93		13 002,04
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES						
(a) = (011+012+014+65+656)		18 074 900,00	16 446 540,13	1 389 259,93		239 099,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	62 000,00	49 919,20	11 577,30		503,50
66111	Intérêts des emprunts et dettes	62 000,00	61 496,50			503,50
66112	Intérêts-rattachement des icne		-11 577,30	11 577,30		
67	Charges exceptionnelles (c)	102 000,00	98 709,74			3 290,26
6718	Autres charges excep. sur opé. de gest.	84 000,00	83 949,00			51,00
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	17 674,80	14 435,54			3 239,26
678	Autres charges exceptionnelles	325,20	325,20			
68	Dotations aux provisions (d) (3)					
022	Dépenses imprévues (e)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		18 238 900,00	16 595 169,07	1 400 837,23		242 893,70

023	Virement à la section d'investissement	39 385,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4), (5), (6)	1 103 000,00	1 102 734,73			265,27
6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.	1 103 000,00	1 102 734,73			265,27
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 142 385,00	1 102 734,73			265,27

043	Opé; d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(7)					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 142 385,00	1 102 734,73			265,27

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		19 381 285,00	17 697 903,80	1 400 837,23		243 158,97
--	--	----------------------	----------------------	---------------------	--	-------------------

Pour information	
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112(2)

Montant des ICNE de l'exercice	11 577,30
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-11 577,30
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
(5) Dont 675 et 676
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation des charges	200 000,00	82 497,64			117 502,36
6419	Remboursements sur rémun. du personnel	200 000,00	82 497,64			117 502,36
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	2 747 000,00	2 561 846,70	206 858,26		-21 704,96
70611	Redev. d'enlèvem. des ordures ménagères	1 486 000,00	1 495 720,82			-9 720,82
70612	Redev. spéciale d'enlèvem. des ordures	390 000,00	432 349,98			-42 349,98
70613	Abonn. ou redev. pour enlèv. déchets ind	812 000,00	583 404,90	206 858,26		21 736,84
70688	Autres prestations de services	51 000,00	42 896,00			8 104,00
7083	Locations diverses	1 000,00	780,00			220,00
7088	Autres produits d'activités annexes	7 000,00	6 695,00			305,00
73	Impôts et taxes	12 175 000,00	12 162 591,00			12 409,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		8 909,00			-8 909,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	12 175 000,00	12 153 682,00			21 318,00
74	Dotations et participations	2 874 000,00	1 151 179,01	1 444 360,74		278 460,25
74758	Participation autres groupements	2 480 000,00	945 206,21	1 308 360,74		226 433,05
7478	Autres organismes	394 000,00	205 972,80	136 000,00		52 027,20
75	Autres produits de gestion courante	1 200 000,00	1 200 000,00			
7552	Prise en charge déficit bud. an. car.adm	1 200 000,00	1 200 000,00			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES						
(a) = 70+73+74+75+013		19 196 000,00	17 158 114,35	1 651 219,00		386 666,65

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)	74 900,00	24 639,89			50 260,11
7711	Dédits et pénalités perçus		12 578,40			-12 578,40
7788	Autres produits exceptionnels	74 900,00	12 061,49			62 838,51
78	Reprises sur provisions (d) (2)					
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		19 270 900,00	17 182 754,24	1 651 219,00		436 926,76

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3), (4), (5)	385,00	369,30			15,70
777	Quote-part subv. inv. trans. cpte résultat	100,00	84,31			15,69
7811	Reprises sur amortis. immobilisations	285,00	284,99			0,01
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (6)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		385,00	369,30			15,70

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	19 271 285,00	17 183 123,54	1 651 219,00		436 942,46
--	----------------------	----------------------	---------------------	--	-------------------

Pour information	
R 002 Excédent de fonctionnement reporté N-1	110 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
(4) Dont 776
(5) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	16 000,00	13 416,00		2 584,00
2033	Frais d'insertion	5 400,00	4 536,00		864,00
2051	Concessions et droits similaires	10 600,00	8 880,00		1 720,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	156 800,00	29 219,88	85 820,00	41 760,12
2041412	Subv.équip.aux com. membre gfp bât.et in	156 800,00	29 219,88	85 820,00	41 760,12
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 951 409,00	882 934,55	338 894,00	729 580,45
2111	Terrains nus	393 000,00			393 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	63 300,00	4 087,48	25 249,00	33 963,52
2138	Autres constructions	127 972,00	81 804,94	3 006,00	43 161,06
2158	Autres	311 677,00	257 269,96	39 781,00	14 626,04
2182	Matériel de transport	986 210,00	480 316,01	269 094,00	236 799,99
2183	Matériel de bureau et informatique	65 214,00	57 609,44	1 764,00	5 840,56
2184	Mobilier	1 136,00	820,08		315,92
2188	Autres	2 900,00	1 026,64		1 873,36
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)				
23	Immobilisations en cours (hors opération)	1 357 134,00	274 330,27	131 568,00	951 235,73
2313	Constructions	696 400,00	15 982,87		680 417,13
2315	Instal., matériel & outillage techniques	655 334,00	252 947,40	131 568,00	270 818,60
238	Avances et acomptes sur cdes immo. corp.	5 400,00	5 400,00		
	Opérations d'équipement n°... (2)				
Total des dépenses d'équipement		3 481 343,00	1 199 900,70	556 282,00	1 725 160,30

10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	418 000,00	417 525,98		474,02
1641	Emprunts en francs ou en euros	418 000,00	417 525,98		474,02
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Total des dépenses financières	418 000,00	417 525,98		474,02

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°... (3)				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	3 899 343,00	1 617 426,68	556 282,00	1 725 634,32
-----------------------------------	---------------------	---------------------	-------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (4)</i>	385,00	369,30		15,70
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</i>	100,00	84,31		15,69
13918	<i>Autres</i>	100,00	84,31		15,69
	<i>Charges transférées (6)</i>	285,00	284,99		0,01
28183	Matériel de bureau et informatique	285,00	284,99		0,01
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		385,00	369,30		15,70

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	3 899 728,00	1 617 795,98	556 282,00	1 725 650,02
---	---------------------	---------------------	-------------------	---------------------

Pour information	
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(5) Les comptes 15,29, 39 et 49 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(6) Dont 192

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chap/Art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement	47 584,00		10 583,00	37 001,00
1318	Autres	37 000,00			37 000,00
1328	Autres	10 584,00		10 583,00	1,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 461 367,94			1 461 367,94
1641	Emprunts en francs ou en euros	1 461 367,94			1 461 367,94
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	600,00			600,00
238	Avances et acomptes sur cdes immo. corp.	600,00			600,00
Total des recettes d'équipement		1 509 551,94		10 583,00	1 498 968,94

10	Dotations, fonds divers et réserves	589 749,11	346 736,14		243 012,97
10222	F.c.t.v.a.	353 000,00	109 987,03		243 012,97
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	236 749,11	236 749,11		
138	Autres subventions d'investis. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisation	15 000,00			
024	Cessions d'immobilisations	15 000,00			
Total des recettes financières		604 749,11	346 736,14		243 012,97

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (2)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers					

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/Art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 114 301,05	346 736,14	10 583,00	1 741 981,91

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	Virement de la section de fonctionnement	39 385,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3) (4)	1 103 000,00	1 102 734,73		265,27
28041412	Amortissement subv.équip.communes bâ&ins	11 095,00	11 091,58		3,42
28041511	Biens mobiliers, matériel et études	11 005,00	11 005,45		-0,45
28051	Concessions et droits similaires	290,00	289,39		0,61
28121	Plantations	410,00	406,89		3,11
28128	Autres agenc. et aménag. de terrains	6 830,00	6 830,28		-0,28
28132	Immeubles de rapport	940,00	941,77		-1,77
28135	Instal. généré., agenc. et amén. construc.	2 010,00	2 011,14		-1,14
28138	Autres constructions	148 050,00	148 048,14		1,86
28148	Autres constructions	5 405,00	5 403,22		1,78
28156	Matériel et outillage d'incendie et déf.	110,00	109,50		0,50
281561	Matériel roulant incendie	1 545,00	1 545,60		-0,60
28158	Autres	190 990,00	191 430,16		-440,16
281728	Autres agencements et aménagements	13 340,00	13 338,18		1,82
28181	Instal. généré., agenc. et aménag. divers	3 440,00	3 436,86		3,14
28182	Matériel de transport	601 120,00	600 164,61		955,39
28183	Matériel de bureau et informatique	3 190,00	3 190,05		-0,05
28184	Mobilier	6 805,00	7 420,79		-615,79
28188	Autres	96 425,00	96 071,12		353,88
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 142 385,00	1 102 734,73		265,27
041	Opérations patrimoniales (5)				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 142 385,00	1 102 734,73		265,27
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 256 686,05	1 449 470,87	10 583,00	1 742 247,18

Pour information

R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

643 041,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15,29, 39 et 49 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III - VOTE DU BUDGET
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4) B
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis A	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECKETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4) D
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis C	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES					
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affect.				
23	Immobilisations en cours				

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

- (1) Ouvrir un cadre par opération
(2) Indiquer si l'opération est présentée par vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice
(5) Indiquer le signe algébrique

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total des dépenses	1 102 734,73									17 996 006,30		19 098 741,03
Total des recettes	110 369,30									18 833 973,24		18 944 342,54
Solde de fonctionnement	-992 365,43									837 966,94		-154 398,49

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses												
Total RAR recettes												
SOLDE RAR fonctionnement												

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles										1 617 426,68		1 617 426,68
Opérations financières										417 525,98		417 525,98
Equipements municipaux (2)										1 170 680,82		1 170 680,82
Equipements non municipaux (c/204) (3)										29 219,88		29 219,88
Dépenses d'ordre	369,30											369,30
001 Solde d'exécution reporté N-1												
Total dépenses	369,30									1 617 426,68		1 617 795,98
Total recettes	1 339 483,84									753 028,98		2 092 512,82
Solde d'investissement	1 339 114,54									-864 397,70		474 716,84

RESTES A REALISER AU 31/12/N

Total RAR dépenses										556 282,00		556 282,00
Total RAR recettes										10 583,00		10 583,00
SOLDE RAR fonctionnement										-545 699,00		-545 699,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leur établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comportant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
7318	Autres impôts locaux ou assimilés										8 909,00		8 909,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères										12 153 682,00		12 153 682,00
74758	Participation autres groupements										2 253 566,95		2 253 566,95
7478	Autres organismes										341 972,80		341 972,80
7552	Prise en charge déficit bud. an. car.adm										1 200 000,00		1 200 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus										12 578,40		12 578,40
777	Quote-part subv. inv. trans. cpte résultat	84,31											84,31
7788	Autres produits exceptionnels										12 061,49		12 061,49
7811	Reprises sur amortis. immobilisations	284,99											284,99
Restes à réaliser au 31/12											837 966,94		-154 398,49
SOLDE		-992 365,43									837 966,94		-154 398,49

INVESTISSEMENT

DEPENSES	369,30	2 173 708,68	2 174 077,98
Réalisations (3)	369,30	1 617 426,68	1 617 795,98
13918 Autres	84,31		84,31
1641 Emprunts en francs ou en euros		417 525,98	417 525,98
2033 Frais d'insertion		4 536,00	4 536,00
204141 Subv.équip.aux.com. membre grp bât.et in		29 219,88	29 219,88
2051 Concessions et droits similaires		8 880,00	8 880,00
2128 Autres agencements et aménagements		4 087,48	4 087,48
2138 Autres constructions		81 804,94	81 804,94
2158 Autres		257 269,96	257 269,96
2182 Matériel de transport		480 316,01	480 316,01
2183 Matériel de bureau et informatique		57 609,44	57 609,44
2184 Mobilier		820,08	820,08
2188 Autres		1 026,64	1 026,64
2313 Constructions		15 982,87	15 982,87
2315 Instal., matériel & outillage techniques		252 947,40	252 947,40
238 Avances et acomptes sur cdes immo. corp.		5 400,00	5 400,00
28183 Matériel de bureau et informatique	284,99		284,99
Restes à réaliser au 31/12		556 282,00	556 282,00

RECETTES	1 341 029,44	763 611,98	2 104 641,42
Réalisations (3)	1 341 029,44	753 028,98	2 094 058,42
001 Résultat d'investissement reporté		643 041,95	643 041,95
10222 F.c.t.v.a.		109 987,03	109 987,03
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	236 749,11		236 749,11
1328 Autres			
280414 Amortissement subv.équip.communes bâ&ins	11 091,58		11 091,58
280415 Biens mobiliers, matériel et études	11 005,45		11 005,45
28051 Concessions et droits similaires	289,39		289,39
28121 Plantations	406,89		406,89
28128 Autres agenc. et aménag. de terrains	6 830,28		6 830,28
28132 Immeubles de rapport	941,77		941,77
28135 Instal. gén., agenc. et amén. construc.	2 011,14		2 011,14
28138 Autres constructions	148 048,14		148 048,14
28148 Autres constructions	5 403,22		5 403,22
28156 Matériel et outillage d'incendie et déf.	1 655,10		1 655,10
281561 Matériel roulant incendie	1 545,60		1 545,60
28158 Autres	191 430,16		191 430,16
281728 Autres agencements et aménagements	13 338,18		13 338,18
28181 Instal. gén., agenc. et aménag. divers	3 436,86		3 436,86
28182 Matériel de transport	600 164,61		600 164,61
28183 Matériel de bureau et informatique	3 190,05		3 190,05
28184 Mobilier	7 420,79		7 420,79
28188 Autres	96 071,12		96 071,12
Restes à réaliser au 31/12		10 583,00	10 583,00
SOLDE	1 340 660,14	-1 410 096,70	-69 436,56

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).

Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002).

Les Lignes de reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

ELEMENTS DU BILAN											IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION											A1 - 0

FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
(sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale										TOTAL
		020	021	022	023	024	025	026	03	04		
		Administration générale de la collectivité	Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	Administration générale de l'Etat	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aides aux associations	Cimetières et pompes funèbres	Justice	Coopération décentralisée, actions européennes et internationales		
									041	048		
									Subv. globale	Autres actions coop. decent.		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES											
Réalisations (3)											
Restes à réaliser au 31/12											

RECETTES											
Réalisations (3)											
Restes à réaliser au 31/12											
SOLDE											

INVESTISSEMENT

DEPENSES											
Réalisations (3)											
Restes à réaliser au 31/12											

RECETTES											
Réalisations (3)											
Restes à réaliser au 31/12											
SOLDE											

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 1

FONCTION 1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(2)	Libellé	Sous-fonction 11 Sécurité intérieure				12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendie, secours		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Réalisations (3)							
Restes à réaliser au 31/12							

RECETTES							
Réalisations (3)							
Restes à réaliser au 31/12							
SOLDE							

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Réalisations (3)							
Restes à réaliser au 31/12							

RECETTES							
Réalisations (3)							
Restes à réaliser au 31/12							
SOLDE							

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1 - 2	IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1 - 2
--	--------------	--	--------------

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	20 Services communs	Sous-fonction 21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	Sous-fonction 25		Sous-fonction 25 Services annexes de l'enseignement			TOTAL
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées				251 Hébergement et restauration scolaires	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv.ann.	
FONCTIONNEMENT														
DEPENSES														
Réalizations (3)														
Restes à réaliser au 31/12														
RECETTES														
Réalizations (3)														
Restes à réaliser au 31/12														
SOLDE														
INVESTISSEMENT														
DEPENSES														
Réalizations (3)														
Restes à réaliser au 31/12														
RECETTES														
Réalizations (3)														
Restes à réaliser au 31/12														
SOLDE														

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1 - 3
--	--------------

FONCTION 3 CULTURE

(2)	Libellé	30 Services communs	Sous-fonction 31 Expression artistique				Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines				33 Action culturelle	TOTAL
			311 Expression musicale,	312 Arts plastiques et autres activités artist.	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES											
Réalisations (3)											
Restes à réaliser au 31/12											

RECETTES											
Réalisations (3)											
Restes à réaliser au 31/12											
SOLDE											

INVESTISSEMENT

DEPENSES											
Réalisations (3)											
Restes à réaliser au 31/12											

RECETTES											
Réalisations (3)											
Restes à réaliser au 31/12											
SOLDE											

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 4

FONCTION 4 SPORTS ET JEUNESSE

(2)	Libellé	40 Services communs	Sous-fonction 41 Sports					Sous-fonction 42 Jeunesse			TOTAL
			411 Salles de sports, gymnase	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipt sportifs et de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										

RECETTES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										

INVESTISSEMENT

DEPENSES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										

RECETTES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 5

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 51 Santé			Détail de la sous-fonction 52 Interventions sociales					TOTAL
		510 Services communs	511 Dispensaires et autres étabs sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Serv.à caract. social pour handicap. et inadaptés	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficultés	524 Autres services	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										
RECETTES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										

INVESTISSEMENT

DEPENSES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										
RECETTES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 6

FONCTION 6 FAMILLE

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
-----	---------	---------------------------	--	---	-----------------------------	-------------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Réalizations (3)							
Restes à réaliser au 31/12							

RECETTES							
Réalizations (3)							
Restes à réaliser au 31/12							
SOLDE							

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Réalizations (3)							
Restes à réaliser au 31/12							

RECETTES							
Réalizations (3)							
Restes à réaliser au 31/12							
SOLDE							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)	A1 - 7

FONCTION 7 LOGEMENT

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
-----	---------	---------------------------	---------------------------------	----------------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Réalizations (3)						
Restes à réaliser au 31/12						

RECETTES						
Réalizations (3)						
Restes à réaliser au 31/12						
SOLDE						

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Réalizations (3)						
Restes à réaliser au 31/12						

RECETTES						
Réalizations (3)						
Restes à réaliser au 31/12						
SOLDE						

IV - ANNEXES				IV	IV - ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN				A1 - 8	ELEMENTS DU BILAN				A1 - 8
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION					PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION				

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 81 Services urbains					sous-fonction 82 Aménagement urbain					Détail de la sous-fonction 82			Détail de la sous-fonction 83 Environnement			TOTAL
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ordures	813 Propreté urbaine	814 Éclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexes de voie	822 Voie communales et routes	823 Espaces verts verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spéc. de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	

FONCTIONNEMENT																		
DEPENSES	17 996 006,30																	
Réalisations (3)	17 996 006,30																	
80511 Eau d'assainissement	163 000,00																	
80512 Eau - électricité	14 148,52																	
80621 Combustibles	11 303,50																	
80622 Carburants	534 429,71																	
80623 Aménagement	167,22																	
80624 Produits de traitement	8 085,29																	
80628 Autres fournitures non déclassées	74,40																	
80631 Fournitures d'énergie	8 526,86																	
80632 Fournitures de petit équipement	8 386,61																	
80633 Fournitures de voie	2 014,32																	
80638 Véhicules de travail	37 617,26																	
8064 Fournitures administratives	871,78																	
808 Autres matériels et fournitures	176 915,40																	
808 Autres matériels	20 758,46																	
811 Contrats de prestations de services	110 833,51																	
812 Locations immobilielles	1 221,04																	
812 Locations mobilières	3 760,00																	
81241 Entretien terrasses	32 342,26																	
81221 Entretien et réparations bâtiments	8 423,19																	
81228 Réseaux	5 448,71																	
81251 Entretien matériel roulant	166 198,82																	
81258 Entretien autres biens mobiliers	6 360,98																	
8128 Maintenance	36 350,14																	
8168 Assurances autres	27 741,53																	
817 Etudes et recherches	639,00																	
8184 Investissements à des usages de formation	7 383,00																	
8188 Autres frais divers	2 772,00																	
825 Personnel affecté par le cod. de ven.	320 400,00																	
828 Autre personnel extérieur	348 919,83																	
829 Honoraires	3 482,48																	
8291 Honoraires et honoraires	5 107,70																	
8292 Frais et indemnités	119,80																	
8293 Cadeaux et dépenses	17 925,31																	
8294 Voyages et déplacements	4 106,37																	
830 Missions	1 799,24																	
832 Recrutement	176,88																	
8321 Frais de télécommunication	18 809,12																	
8322 Services bancaires et assimilés	257,80																	
8323 Concessions divers (fournitures...)	35 858,42																	
8324 Frais de gardegarage	23 799,08																	
8328 Rémunération frais à d'autres organismes	1 534,00																	
838 Autres services extérieurs	47 386,52																	
8381 Versements de transport	53 881,00																	
8382 Cotisations versées au T.a.s. I	18 852,00																	
8383 Cots. au centre nat. de géol. franc. pub.	46 852,52																	
8388 Autres impôts, taxes & vers. ext. réels	1 266,21																	
83812 Taxes foncières	49,00																	
8385 Taxes et droits sur les véhicules	2 834,00																	
84111 Rémunération principale	2 781 619,91																	
84112 Nbr. supp fam. et indemnité de résidence	79 899,61																	
8418 Indemnités	718 445,67																	
8431 Rémunération	668 612,31																	
8431 Cotisations à l'ur. s. a. t.	617 864,00																	
8432 Cotisations aux caisses de retraite	967 725,62																	
8434 Cotisations aux a. s. u. d. l.	31 558,00																	
8435 Cotisations pour assurance du personnel	113 835,53																	
8438 Cotisations aux autres organ. sociaux	23 077,28																	
8472 Prestations familiales diverses	1 017,29																	
8475 Médecine du travail - pharmacie	1 287,63																	
8481 Autres charges	21 366,18																	
8541 Cotisations annexes au non-voteur	10 352,18																	
8542 Cotisations annexes	2 859,00																	
8548 Autres cotisations	9 705 697,88																	
86111 Intérêts des emprunts et dettes	81 436,00																	
8718 Autres charges excep. sur cod. de gest.	83 949,00																	
873 Titres annulés (cautions entières)	14 435,54																	
875 Autres charges exceptionnelles	325,00																	
Restes à réaliser au 31/12																		
RECETTES	18 833 973,24																	
Réalisations (3)	18 833 973,24																	
8419 Remboursements sur rétro. du personnel	82 497,24																	
90511 Redev. d'entretien des ordures ménagères	1 489 720,82																	
90512 Redev. spéciale d'entretien des ordures	432 349,98																	
90513 Revenu du solde pour entree, déchets ind.	790 263,16																	
9088 Autres cotisations de services	42 896,00																	
9089 Locations diverses	786,00																	
9089 Autres produits d'activités annexes	6 695,00																	
9118 Autres impôts locaux ou assimilés	8 909,00																	
921 Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	12 153 482,00																	
94758 Participation autres groupements	2 253 586,95																	
9478 Autres organismes	341 972,80																	
952 Prise en charge déficit bud. an. par adm.	1 200 000,00																	
9211 Subv. et pécunies perçues	12 578,40																	
9189 Autres produits exceptionnels	12 981,48																	
Restes à réaliser au 31/12																		
SOLDE	837 966,94																	

INVESTISSEMENT																		
DEPENSES	2 173 708,68																	
Réalisations (3)	2 173 708,68																	
8411 Entretien des locaux ou en annes	1 617 426,68																	
8533 Frais d'impression	4 536,00																	
85411 Subv. éqpt. aux com. membres géo. hab. et in.	29 219,88																	
8547 Concessions et droits assimilés	8 880,00																	
8138 Autres apports en nature et en argent	4 087,48																	
8138 Autres constructions	81 804,94																	
8138 Autres	257 209,98																	
8142 Matériel de transport	480 316,01																	
8183 Matériel de bureau et informatique	57 609,44																	
8184 Matériel	620,00																	
8188 Autres	1 026,84																	
8188 Constructions	15 882,87																	
8185 Matériel, matériel & outillage techniques	252 947,40																	
828 Analyse et dépenses sur codes spéc. comp.	5 400,00																	
Restes à réaliser au 31/12																		
SOLDE	556 282,00																	

RECETTES																		
DEPENSES	763 611,58																	
Réalisations (3)	763 611,58																	
811	843 041,20																	
8222	109 897,00																	
828																		
Restes à réaliser au 31/12																		
SOLDE	- 1 419 086,70																	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux serv. publics (hors santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	---------------------------------	------------------------	--	---	--	-------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES									
Réalizations (3)									
Restes à réaliser au 31/12									

RECETTES									
Réalizations (3)									
Restes à réaliser au 31/12									
SOLDE									

INVESTISSEMENT

DEPENSES									
Réalizations (3)									
Restes à réaliser au 31/12									

RECETTES									
Réalizations (3)									
Restes à réaliser au 31/12									
SOLDE									

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant du au 31/12/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-2 du CGCT).

IV - ANNEXES													IV - ANNEXES														
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE													ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE														
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)														
A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 1649 et 169)													A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 1649 et 169)														
Emprunts et dettes à l'emprunt de court terme													Emprunts et dettes au 31/12/N														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou gérant de flux	Date de signature	Date d'émission ou date de modification (1)	Date du premier versement	Montant (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux noté (5)	Taux annuel (6)	Devise des remboursements (8)	Périodicité des remboursements (9)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de vente anticipée partielle (10)	Catégorie d'emprunt (11)	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture D/G/N (12)	Montant couvert (13)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (14)	Capital restant dû au 31/12/N (15)	Durée résiduelle (en années) (16)	Type de taux (17)	Index (18)	Niveau de taux d'intérêt (31/12/N) (19)	Coût de sortie (20)	Capital (21)	Charges d'intérêt (22)	ICM de trésorerie (23)
163 Emprunts obligataires (total)													163 Emprunts obligataires (total)														
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (total)													164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (total)														
1641 Emprunts en euros (total)													1641 Emprunts en euros (total)														
D002	DEXIA CL	30/06/2006	30/06/2006	01/10/2006	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.14 %	4.14	4.27	EUR	T	P	O	A-1	D002	N	A-1	697 059,58	2,5	F	Taux fixe à 4.14 %	4,19		234 529,30	35 440,02	7 294,75	
D003	BFL CAFIL	01/06/2008	01/06/2010	01/06/2011	1 500 000,00	V	(TAG 03 MPOF04) + 0,0009 (Flux - 0,0009 sur TAG 03 MPOF04)	0,40	0,41	EUR	A	C	O	A-1	D003	N	A-1	621 110,00	6,42	V	(TAG 03 MPOF04) + 0,0009 (Flux - 0,0009 sur TAG 03 MPOF04)	0,00		88 730,00	0,00	0,00	
D004	CREDIT FONCIER DE FRANCE	16/07/2014	28/07/2014	28/10/2014	1 414 000,00	F	Taux fixe à 2.43 %	2,43	2,45	EUR	T	C	O	A-1	D004	N	A-1	1 013 366,61	10,58	F	Taux fixe à 2.43 %	2,42		94 266,00	26 058,45	4 282,57	
1642 Emprunts en devises (total)													1642 Emprunts en devises (total)														
1643 Emprunts assortis d'une option de frappe sur des instruments liés													1643 Emprunts assortis d'une option de frappe sur des instruments liés														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)													165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)													167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)														
1671 Avances consenties de Trésor (total)													1671 Avances consenties de Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)													1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)														
1673 Dettes pour A.S.F. (P. et P.P.) (total)													1673 Dettes pour A.S.F. (P. et P.P.) (total)														
1674 Dettes envers locataires-occupateurs (total)													1674 Dettes envers locataires-occupateurs (total)														
1675 Autres emprunts et dettes (total)													1675 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (total)													168 Emprunts et dettes assimilés (total)														
1681 Autres emprunts (total)													1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)													1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1683 Autres titres (total)													1683 Autres titres (total)														
TOTAL GENERAL													TOTAL GENERAL														
					5 914 000,00									2 311 536,19								417 525,98	61 496,56	11 577,38			

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs modifications - indiquer le date de la dernière modification.
(2) Montant nominal emprunté (origine).
(3) Type de taux d'intérêt : F. fixe, V. variable simple, C. complexe (taux à deux ou trois variables qui intègre l'ajout d'un taux actual de référence et d'une marge exprimée en points de pourcentage).
(4) Niveau de taux d'intérêt (Euro Stoxx 50, CDO, etc.).
(5) Taux noté de court terme.
(6) Niveau de référence des remboursements : A. annuel, M. mensuel, B. bimestriel, T. trimestriel, X. autre.
(7) Indiquer "sans amortissement anticipé consenti", "avec amortissement anticipé consenti", "sans préavis", "à préavis", "à préavis à l'émission".
(8) Devise d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 : CDS la classification des emprunts soumis à l'appréciation de la circulaire DCS 10/1077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.
(9) Profil d'amortissement.
(10) Possibilité de vente anticipée partielle.
(11) Catégorie d'emprunt.
(12) Couverture D/G/N.
(13) Montant couvert.
(14) Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle.
(15) Capital restant dû au 31/12/N.
(16) Durée résiduelle (en années).
(17) Type de taux.
(18) Index.
(19) Niveau de taux d'intérêt (31/12/N).
(20) Coût de sortie.
(21) Capital.
(22) Charges d'intérêt.
(23) ICM de trésorerie.
(1) Si l'opération est assortie d'une option de résiliation, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au ultime endettement.
(2) Si l'emprunt est assorti d'une option de conversion, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de conversion ».
(3) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 : CDS la classification des emprunts soumis à l'appréciation de la circulaire DCS 10/1077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales. En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt assorties A-1, C-2.
(4) Niveau de référence des remboursements : A. annuel, M. mensuel, B. bimestriel, T. trimestriel, X. autre.
(5) Taux noté de court terme.
(6) Niveau de référence des remboursements : A. annuel, M. mensuel, B. bimestriel, T. trimestriel, X. autre.
(7) Indiquer "sans amortissement anticipé consenti", "avec amortissement anticipé consenti", "sans préavis", "à préavis", "à préavis à l'émission".
(8) Devise d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 : CDS la classification des emprunts soumis à l'appréciation de la circulaire DCS 10/1077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.
(9) Profil d'amortissement.
(10) Possibilité de vente anticipée partielle.
(11) Catégorie d'emprunt.
(12) Couverture D/G/N.
(13) Montant couvert.
(14) Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle.
(15) Capital restant dû au 31/12/N.
(16) Durée résiduelle (en années).
(17) Type de taux.
(18) Index.
(19) Niveau de taux d'intérêt (31/12/N).
(20) Coût de sortie.
(21) Capital.
(22) Charges d'intérêt.
(23) ICM de trésorerie.
(1) Si l'opération est assortie d'une option de résiliation, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au ultime endettement.
(2) Si l'emprunt est assorti d'une option de conversion, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de conversion ».
(3) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 : CDS la classification des emprunts soumis à l'appréciation de la circulaire DCS 10/1077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales. En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt assorties A-1, C-2.
(4) Niveau de référence des remboursements : A. annuel, M. mensuel, B. bimestriel, T. trimestriel, X. autre.
(5) Taux noté de court terme.
(6) Niveau de référence des remboursements : A. annuel, M. mensuel, B. bimestriel, T. trimestriel, X. autre.
(7) Indiquer "sans amortissement anticipé consenti", "avec amortissement anticipé consenti", "sans préavis", "à préavis", "à préavis à l'émission".
(8) Devise d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 : CDS la classification des emprunts soumis à l'appréciation de la circulaire DCS 10/1077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.
(9) Profil d'amortissement.
(10) Possibilité de vente anticipée partielle.
(11) Catégorie d'emprunt.
(12) Couverture D/G/N.
(13) Montant couvert.
(14) Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle.
(15) Capital restant dû au 31/12/N.
(16) Durée résiduelle (en années).
(17) Type de taux.
(18) Index.
(19) Niveau de taux d'intérêt (31/12/N).
(20) Coût de sortie.
(21) Capital.
(22) Charges d'intérêt.
(23) ICM de trésorerie.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	
A2.3	

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable sur la durée du contrat A														
TOTAL A														
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL														

NEANT

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5: Ecarts d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2. 4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Écarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Écarts d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	2 331 536 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV A2.5	IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)	IV A2.5
--	--------------------------	--	--------------------------

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles					
	Montant initial	Capital restant (4)	Date de fin du contrat	Index de référence (hors couverture) 2	Organisme co-contractant	N° de contrat	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte (4)	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Type de taux (5)	Index de référence (2)	Dates de règlement	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)																	
Taux variable simple (total)																	
Taux complexe (total)																	
Total																	

(1) Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture.
(2) Mentionner le ou les indices.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, STRAPTION).
(4) Pour chaque emprunt, indiquer le montant couvert le 31/12/N.
(5) Indiquer l'index de référence : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

Emprunts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					
	Niveau du taux après couverture (1)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)	
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe						
Taux variable simple						
Taux complexe						
Total						

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(2) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(3) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1, C) : la classification des emprunts suit la typologie de la circulaire IOC0101507FC du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	
A2.6	

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (4)		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembour- sements (5)	Taux initial			Taux au 31/12/N budget			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil						Type de taux (6)	Index (7)	(8) Taux actuariel	Type de taux (6)	Index (7)	Niveau de taux (9)		Intérêts (10)	capital	
Total des dépenses au c/ 166																	
Refinancement de la dette (2)																	
...																	
...																	
...																	
Total des recettes au c/166																	
Refinancement de la dette (3)																	
...																	
...																	
...																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/ 166 sont équilibrées.

(2) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts de refinancement.

(4) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autre à préciser.

(5) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

(6) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(7) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(8) Taux annuel, tous frais compris.

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(10) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et période de remboursement (6)		Dettes en capital dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital		
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux actuariel	Type de taux (3)	Index (4)	Taux actuariel										
Total																					

(1) Inscrire les emprunts renégociés à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant , P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer : A : annuelle, T : trimestrielle, M: mensuelle ; B: bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>					
<u>Après des organismes de droit public</u>					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u>					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge un emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.9
AUTRES DETTES	

A2.9 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	IV A3 A4 A5
--	--

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

--	--	--	--	--	--	--	--

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations (mandats émis)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		418 385,00	417 895,28		489,72
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		418 100,00	417 610,29		489,71
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	418 000,00	417 525,98		474,02
1641	Emprunts en francs ou en euros	418 000,00	417 525,98		474,02
Autres dépenses financières (sous-total) (B)					
10	Reversement de dotations et fonds divers				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				

Transferts entre sections = C+ D		385,00	369,30		15,70
040	Reprises sur autofinancement antérieur (C) (1)	100,00	84,31		15,69
13918	Autres	100,00	84,31		15,69
Charges transférées (D) = E + F + G (1)		285,00	284,99		0,01
Travaux en régie (E)		285,00	284,99		0,01
28183	Matériel de bureau et informatique	285,00	284,99		0,01
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)					
Stocks et en-cours (G)					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Dépenses	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
	I	D001	IV
	417 895,28		417 895,28

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses (2)

Art	Libellé	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
Total					

(2) Retracer les opérations réelles et les opérations d'ordre (les opérations d'ordre entre les sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art.(1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations (titres émis)	Restes à réaligner au 31/12	Crédits annulés
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = a+b+c+d		1 495 385,00	1 212 721,76		282 663,24
Ressources propres externes (a) (2)		353 000,00	109 987,03		243 012,97
10222	FCTVA	353 000,00	109 987,03		243 012,97
10223	TLE				
10224	Versement au titre du P.L.D.				
10225	Participation pour dépassement du COS.				
10228	Autres fonds globalisés				
Autres recettes financières (b)					
138	Autres subv. d'invest. Non transférables				
165	Dépôts et cautionnements				
261	Titres de participation				
024	Produits des cessions	15 000,00			
Transferts entre sections (c) (1)		1 103 000,00	1 102 734,73		265,27
280414	Amortissement subv.équip.communes bâ&ins	11 095,00	11 091,58		3,42
280415	Biens mobiliers, matériel et études	11 005,00	11 005,45		-0,45
28051	Concessions et droits similaires	290,00	289,39		0,61
28121	Plantations	410,00	406,89		3,11
28128	Autres agenc. et aménag. de terrains	6 830,00	6 830,28		-0,28
28132	Immeubles de rapport	940,00	941,77		-1,77
28135	Instal. généré., agenc. et amén. construc.	2 010,00	2 011,14		-1,14
28138	Autres constructions	148 050,00	148 048,14		1,86
28148	Autres constructions	5 405,00	5 403,22		1,78
28156	Matériel et outillage d'incendie et déf.	110,00	109,50		0,50
281561	Matériel roulant incendie	1 545,00	1 545,60		-0,60
28158	Autres	190 990,00	191 430,16		-440,16
281728	Autres agencements et aménagements	13 340,00	13 338,18		1,82
28181	Instal. généré., agenc. et aménag. divers	3 440,00	3 436,86		3,14
28182	Matériel de transport	601 120,00	600 164,61		955,39
28183	Matériel de bureau et informatique	3 190,00	3 190,05		-0,05
28184	Mobilier	6 805,00	7 420,79		-615,79
28188	Autres	96 425,00	96 071,12		353,88
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	39 385,00			39 385,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution	Affectation c/1068	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V
	1 212 721,76	643 041,95	236 749,11	2 092 512,82

	Montant
Dépenses financières	IV 417 895,28
Recette financières	V 2 092 512,82
Solde (recettes - dépenses)	VI= V - IV (3) 1 674 617,54
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (4) (5)	IV + c/2763 + D (3) 1 674 902,53
Résultats hors charges transférées	V-(II + D001)

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(3) Indiquer le signe algébrique.

(4) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(5) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166) (6)

Art	Libellé	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
	Total				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	A7.1.1

(en application de l'article L.2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

.....(1)

A7.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions (3)		77	Produits exceptionnels	
014	Atténuation de produits		78	Reprises sur provisions (3)	
			013	Atténuation de charges	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections		042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	
023	Virement à la section d'investissement				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

(en application de l'article L.2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

.....(1)

A7.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'équipement		13	Subventions d'équipement	
16	Emprunts et dettes assimilées		16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées		204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		23	Immobilisation en cours	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)					
...					
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
			021	Virement de la section de fonctionnement	
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES	
ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

.....(1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions (3)		77	Produits exceptionnels	
014	Atténuation de produits		78	Reprises sur provisions (3)	
			013	Atténuation de charges	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		

042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.</i>		043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES	A7.2.2
ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

.....(1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'équipement		13	Subventions d'équipement	
16	Emprunts et dettes assimilées		16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées		204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		23	Immobilisation en cours	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
Opérations d'équipement n° ...(1 ligne par opé.)					
...					
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
Total des dépenses d'ordre			021	Virement de la section de fonctionnement	
			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 -SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	1 067 648,00	Recettes issues de la TEOM		11 131 742,00
			7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
			Dotations et participations reçues		2 327 207,00
			74		2 327 207,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 976 333,00	Autres recettes de fonctionnement éventuelles		3 087 859,00
			70	Prod. Des services, du domaine et vente div.	1 474 225,00
65	Autres charges de gestion courante	8 308 048,00	75	Autres produits de gestion courante	1 450 000,00
66	Charges financières	67 830,00	76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	108,00	77	Produits exceptionnels	35 772,00
68	Dotations aux provisions (3)		78	Reprises sur provisions (3)	
014	Atténuation de produits		013	Atténuation de charges	127 862,00
022	Dépenses imprévues (3)				
Total des dépenses réelles		15 419 967,00	Total des recettes réelles		16 546 808,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	973 281,00	042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
023	Virement à la section d'investissement		2	Résultat fonctionnement reporté	110 250,00
Total des dépenses d'ordre		973 281,00	Total des recettes d'ordre		110 250,00
TOTAL GENERAL		16 393 248,00	TOTAL GENERAL		16 657 058,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT

(2) Détailler les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	447 188,84		Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
16		447 188,84	16		
	Acquisitions d'immobilisations	742 242,40		Dotations et subventions reçues	54 379,58
20		3 926,40	10		54 379,58
21		714 086,37	13		
22					
23		24 229,63			
26					
27					
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.)				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
10			20		
13			21		
...	...		22		
			23		
			26		
			27		
45...1	Opé. c/ de tiers (Total)		45..2	Opé. c/ de tiers (Total)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
Total des dépenses réelles		1 189 431,24	Total des recettes réelles		54 379,58
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	973 281,41
041	Opérations patrimoniales	2 014,80	041	Opérations patrimoniales	2 014,80
			1	Résultat investissement reporté	710 073,75
			021	Virement de la section de fonctionnement (3)	
Total des dépenses d'ordre		2 014,80	Total des recettes d'ordre		1 685 369,96
TOTAL GENERAL		1 191 446,04	TOTAL GENERAL		1 739 749,54

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT

(2) Détailler les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV-ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :

DEPENSES REELLES 45...1

DEPENSES REELLES (nature des travaux)	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Opérations à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N

RECETTES REELLES 45...2

RECETTES REELLES	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Opérations à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N
- Financement par le mandant et par d'autres tiers						
Financement par le mandataire						
Financ. par empr. à la charge du tiers (contrepartie D 2763)						

(1) Ouvrir un cadre par opération.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :												
DEPENSES REELLES 45...1						RECETTES REELLES 45...2						
DEPENSES REELLES (nature des travaux)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser N-1	Crédits à annuler	Cumul des réalisations	RECETTES REELLES	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser N-1	Crédits à annuler	Cumul des réalisations
						- Financement par le mandant et par d'autres tiers						
						Financement par le mandataire						
						empr. à la charge du tiers (contrepartie D						

(1) Ouvrir un cadre par opération.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGTC) - ENTREES	A10.1
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGTC) - SORTIES	A10.2

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATION

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	durée de l'amortissement
Acquisition à titre onéreux				
18390000000003	Achat armoire électrique boucle (REPORT)	332,09		1
18390000000005	DECH PLO - FOURNITURE	1 518,00		5
18390000000006	VANTAIL PORTAIL	697,46		1
18390000000007	BALISES J12 AUTO-RELEVABLES VERTES	674,28		1
18390000000008	1 bureau et 1 caisson déchetteri (REPORT)	13 872,00		5
18390000000009	CACHE BAC 660L / 360L (REPORT)	1 250,00		5
18390000000010	BABY FOOT PETIOT_SERIE FAMILIAL	3 918,00		15
18390000000011	CTLD:AMO C.OP°-BDC157-06 fin wx (REPORT)	523,04		1
18390000000018	ECRANS 19'' (REPORT)	15 498,83		15
18390000000019	CTLD : INSTALLATION SYSTEME EAU (REPORT)	6 271,34		15
18390000000022	CTLD : INSTALLATION SYSTEME EAU (REPORT)	540,00		0
18390000000023	AA FOURN CONTENEURS ENTERRÉS COLLECTE	736,89		10
18390000000024	QC : CREATION POINT COLLECTE DECHETS	116,10		1
18390000000028	Acquisition mobilier extérieur CTLD	504,00		1
18390000000029	BOITIER DE DONNES DE RECUPERATION CARTES	8 880,00		20
18390000000033	Soutien aménagt_securaire collecte	3 263,71		5
18390000000034	DECHET PLOUF : PEINTURES EXTERIEURES	3 445,04		5
18390000000035	DECHET PLERIN : PEINTURE EXTERIEURES	600,00		1
18390000000036	16 CTLD : MISSION CT POSE PANNEA (REPORT)	389,00		1
18390000000037	STOCK - CARPORT MAX	389,00		1
18390000000038	STOCK - CARPORT MAX	430,80		1
18390000000039	DECH - PLATEFORME TELESCOPIQ 3 HAUTEURS	396,00		10
18390000000040	DECH REOM - TAPIS ANTI SALISSURE	3 757,20		5
18390000000041	DECH REOM- ELEMENTS DE STOCKAGE BETON X8	1 775,96		1
18390000000042	Achat couvercles pour composteurs 600 l	1 821,25		10
18390000000043	POINT COLLECTE JOUHA : RACCORD ELECT	216,00		1
18390000000044	COLLECTE V JOUHA : CONSUEL BARRIERE	3 152,59		5
18390000000045	DECHET CHAPTAL : PEINTURES EXTERIEURES	864,00		0
18390000000045	MOE RESSOURCERI PLATEFORME DECHETS VERTS			

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	durée de l'amortissement
-------------------------	---------------------	---	-----------------------------	-----------------------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGTC) - ENTREES	A10.1
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGTC) - SORTIES	A10.2

18390000000046	BDCn°2_FOURNITURE BACS	58 512,00	5
18390000000046			
18390000000047	FOURNITURE ET INSTALLA- TION GPS	52 374,00	3
18390000000047			
18390000000048	Soutien aménagt_sécuris. aire collecte	8 880,00	20
18390000000048			
18390000000049	TABLETTE SAMSUNG	982,80	3
18390000000049			
18390000000050	BENNE ORDURES MENAGERES 20M3	64 080,00	7
18390000000050			
18390000000052	DECH - MANITOU ID13077 - CARTE GRISE	83,76	1
18390000000052			
18390000000053	AMENAGEMENT POINT DE COL- LECTE	1 193,21	20
18390000000053			
18390000000054	Soutien aménagt sécur aire collecte	8 799,35	20
18390000000054			
18390000000055	achat cache bacs	5 220,00	5
18390000000055			
18390000000056	achat colonnes à verre	6 024,00	5
18390000000056			
18390000000057	achat colonnes emballages recyclables	6 120,00	5
18390000000057			
18390000000058	achat colonnes ordures ménagères	6 600,00	5
18390000000058			
18390000000059	AMENAGEMENT POINT DE COL- LECTE	575,33	1
18390000000059			
18390000000060	3948887	864,00	0
18390000000060			
18390000000061	Camion Grue Polybenne(RE- PORT)	148 320,00	7
18390000000061			
18390000000062	Camion Grue Polybenne(RE- PORT)	23 040,00	7
18390000000062			
18390000000063	FOURNITURE ELEVATEUR-BAS- CULEUR BOM26T	26 880,00	7
18390000000063			
18390000000064	CAMION GRUE POLYBENNE	540,00	0
18390000000064			
18390000000065	AVEC BENNE ET PINC	864,00	0
18390000000065			
18390000000066	3898157	864,00	0
18390000000066			
18390000000067	TRAVAUX EMPLACEMENT COL- LECTE	891,99	20
18390000000067			
18390000000068	CONCESSION DROIT USAGE	8 880,00	2
18390000000068			
18390000000069	CTLD : MARQUAGE EXTENSION PARKING	740,79	10
18390000000069			
18390000000070	QC COLLECTE : PREST C EX- PLOIT AMNGT POIN	572,55	1
18390000000070			
18390000000071	CTLD : MISE EN PLACE VEN- TILATION(REPORT)	11 858,85	5
18390000000071			
18390000000072	CTLD : INSTALLATION SYS- TEME EAU (REPORT)	1 114,54	5
18390000000072			
18390000000073	16 CTLD : MISSION CSPS	410,40	1
18390000000073	PANNEAUX (REPORT)		
18390000000074	CTLD : REALISATION STA- TIONNEMENT	29 658,00	5
18390000000074			
18390000000075	DECHET PLOUF : RPLCT FE- NETRE SALLE REPOS	2 613,64	5
18390000000075			

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	durée de l'amortissement
18390000000077	CARPORT DECHETERIE QUIN- TIN	1 698,99		15
18390000000077				
18390000000078	SEPARATEUR DE VOIE DECHE- TERIE QUINTIN	4 917,60		15
18390000000078				

IV - ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN				
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGTC) - ENTREES				A10.1
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGTC) - SORTIES				A10.2
18390000000079	DECH - COMPTEURS BOUCLES	6 630,00		5
18390000000079	X 3			
18390000000080	BDC n°2_20 KITS COLLEC-	1 148,40		5
18390000000080	TIFS BOIS (REPORT)			
18390000000081	BDC n°4_°5 KITS COLLEC-	400,98		5
18390000000081	TIFS BOIS (REPORT)			
18390000000082	BDC n°3_5 KITS COLLECTIF	342,48		5
18390000000082	BOIS 60(REPORT)			
18390000000083	DECH STB - FOURNITURE	3 916,00		15
18390000000083	PORTAIL 2 VANTAUX			
18390000000084	CONTENEUR BOIS ECO OM	12 384,00		5
18390000000084				
18390000000085	CONTENEUR BOIS VERRE	24 096,00		5
18390000000085				
18390000000086	BAC GMT 3060L	48 264,00		5
18390000000086				
18390000000087	Camion Grue Polybenne(RE-	105 000,00		7
18390000000087	PORT)			
18390000000088	FOURNITURE CHASSIS CABINE	102 600,00		7
18390000000088	26T			
18390000000089	EJ699MN - PIECES	10 312,25		7
18390000000089				
18390000000090	TABLETTE TACTILES ANDROID	1 965,60		3
18390000000090	8 POUCES			
18390000000091	BDC N°3 - GPS SUPPLEMEN-	1 764,00		3
18390000000091	TAIRE			
18390000000092	Mobilier exterieur CTLD	29,70		1
18390000000092	BDC 23-2018			
18390000000093	DECH - COMPRESSEUR PISTON	630,64		10
18390000000093	100L			
TOTAL GENERAL		879 490,43		

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATION

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amorts. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Acquisition à titre onéreux							
Acquisition à titre gratuit							
Mise à disposition							

IV - ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN							
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGTC) - ENTREES							A10.1
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGTC) - SORTIES							A10.2
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV-ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM+RAR N-1)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00
Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	A10.4
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	A10.5

A10.4 - ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisition à titre onéreux				
Acquisition à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A10.5 - ETAT DES SORTIES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amorts. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Acquisition à titre onéreux							
Acquisition à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV-ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général		
012	Charges de personnel et frais assimilés		
72	<i>travaux en régie</i>		
TOTAL GENERAL			I

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours	
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	
Recettes 72/recettes réelles de fonctionnement	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

**FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE
(reproduire l'annexe par fonds européen géré)**

Libellé du fonds européen géré :

I - AU TITRE DES MESURES GERES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES

RECETTES (fonds versés par l'Etat à la collectivité gestionnaire)

Objet	Article (1)	Montant
TOTAL		

DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire*)	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant
Total des aides versées par la collectivité gestionnaire				

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (2)

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire**)	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant

II - AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE***

Montant des recettes		Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire (2)				
Article (1)	Montant	Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant
TOTAL		TOTAL				

(1) A détailler conformément au plan de comptes

(2) Les informations sont extraites de PRESAGE

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération

(*) La collectivité gestionnaire peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage

(**) Hors dépenses d'assistance technique

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux (3)	Index (4)	(5)Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital
Année	Profil																	
Totaux généraux																		
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Totaux pour les emprunts autes que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Totaux pour les emprunts contractés pour les opérations de logement aidés par l'état																		
Totaux pour les autres emprunts																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex: EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pur l'état annexé au compte administratif.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
+ Total des première annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
- Provisions pour garanties d'emprunt	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II

Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II
--	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT.

(2) Cf définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest.(1)	Somme nette des parts invest.(2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 1/1/N (budget primitif et supplémentaire) ou au 31/12/N (compte administratif).

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	8018 Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés(1)						
	TOTAL						

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : "l'organisme bénéficiaire" de la garantie est toute personne titulaire d'un "titre éligible" émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique "Périodicité" n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède.

La colonne "Dette en capital à l'origine" correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne "Dette en capital 1/1/N" correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N. La colonne "Annuité à verser au cours de l'exercice" n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu.

Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	TOTAL						
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	Engagements reçus des entreprises						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestation en nature
Personne de droit privé Associations Entreprises Personnes physiques Autres		
Personne de droit public Etat Régions Départements Communes Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC ...) Autres		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV	IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1	AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT				B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT			
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N	Montant des CP			
				Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT				B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT			
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire, AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N	Montant des CP			
				Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

			Code grevé
Chapitre	Article	Libellé de	Total
Total			

IV - ANNEXES**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

Chap.	Art. par nature	Libelle de l'article	TCAUE *	TDENS *	TAXE DE SEJOUR	FEDER	Dons et legs grevés d'une affectation*
		RECETTES						
		DEPENSES						
		Reste à employer						

(1) Afin d'isoler les recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou les recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

* Ouvrir une colonne par recette grevée d'une affectation spéciale.

En absence d'affectation spéciale, supprimer l'onglet IV-RECGREV et conserver celui-ci afin de pouvoir éditer un tableau non valorisé correct.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4					
Adjoint administratif ppal 1ècl	C	1			1		
Adjoint administratif ppal 2ècl	C	1			1		
Adjoint administratif	C	1			1		
TOTAL ADMINISTRATIF		4	0	0	4	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		144					
Ingénieur principal	A	1			1		
Ingénieur	A	1			1		
Technicien principal de 2ème classe	B	1			0,8		
Technicien	B	3			3		
Agent de Maîtrise Principal	C	5			3,8		
Agent de Maîtrise	C	6			3		
Adjoint technique ppal de 1ère classe	C	31			28,8		
Adjoint technique ppal de 2ème classe	C	65			62,5		
Adjoint technique	C	31			20,8		
TOTAL TECHNIQUE		144	0	0	124,7	0	0
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		148	0	0	128,7	0	0

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
 3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de ter est inférieure à 50%.
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
 38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI) . Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un co à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret 85-148 du 20 octobre 1985.

amps

l.
ontrat

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (Année N)	C1.2

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14 du CGCT.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public (3)				
Détention d'un part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressé ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTES DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS	C3.1
LISTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTES DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT (1)
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autre organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait pr TPZ, TPU, TPU + fiscalité traditionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS CE Régies personnalisées					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industriel et commercial (cf. article L.1412 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf article L1 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la seule personnalité morale et de l'autonomie financière,
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière Lotissement Service social et médico-social					

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations -mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 899 728,00	1 617 795,98	556 282,00	1 725 650,02
RECETTES	3 899 728,00	2 092 512,82	10 583,00	1 796 632,18
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 381 285,00	19 098 741,03		282 543,97
RECETTES	19 381 285,00	18 944 342,54		436 942,46

(1) Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations -mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles,,régies personnalisées ... qui sont des personne morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES

(avant la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations -mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 899 728,00	1 617 795,98	556 282,00	1 725 650,02
RECETTES	3 899 728,00	2 092 512,82	10 583,00	1 796 632,18
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 381 285,00	19 098 741,03		282 543,97
RECETTES	19 381 285,00	18 944 342,54		436 942,46
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	23 281 013,00	20 716 537,01	556 282,00	2 008 193,99
TOTAL GENERAL DES RECETTES	23 281 013,00	21 036 855,36	10 583,00	2 233 574,64

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

**4 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf liste
des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations -mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(1) Y compris les rattachements.

**5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES
(après la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations -mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES
(cf. Isite des opérations en annexe de la M.14)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM dont RAR N-1)	Réalisations -mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

2 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES
(après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM dont RAR N-1)	Réalisations -mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 30
Nombre de membres présents 61
Nombre de suffrages exprimés 77
VOTES : Pour 77
Contre
Abstentions
Date de convocation 11/06/2019

Présenté par la Présidente(1),
A Saint-Brieuc le 27 juin 2019
Le 27 juin 2019(1).

Délibéré par le Conseil d'Agglomération (2), réunion en session ordinaire
A Saint-Brieuc, le 27 juin 2019

Les membres du Conseil d'Agglomération(2)

(Handwritten signatures and names of council members, including names like Del Zotto, Bouleau, Leves, etc.)

Certifié exécutoire par... (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le - 2 JUL. 2019, et de la publication le - 2 JUL. 2019

